Charpentier bois

- Charpenterie

Charpentier bois

Type de formation
: Continue

Durée de la formation
: 1085 heures (8 mois environ)

Prix
: Contacter l'organisme de formation

Formation diplômante
: Oui

Temps partiel
: Non

Formation courte
: Non

Contrat de professionnalisation
: Non

Apprentissage
: Non

Charpentier bois

Présentation

Titre professionnel Charpentier bois

Pré-requis

→ Prérequis : pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter → Accès à la formation sur dossier de demande de formation

Programme

Métier de tradition, le charpentier bois doit aujourd’hui savoir manier aussi bien la scie et le marteau que des logiciels de CAO/DAO et de calcul. Sa palette ne se limite plus à la conception d’éléments de charpentes (pannes chevrons, poutres…). Il fabrique également des éléments d’habillage et d’isolation (lambris, garde-corps…).

Objectifs de la formation :

• Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle

• Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

• Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois

• Monter une structure bois

Le programme :

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

• Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l’environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

• Module 1. Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle : détermination des paramètres de fabrication d’une pièce de charpente bois à partir de plans d’ensemble et à l’aide du trait de charpente – façonnage d’une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois bruts de sciage (11 semaine).

• Module 2. Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle : débit des lots de pièces d’une structure bois à partir de

fiches de débit et de produits semi-finis - assemblage des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis (5 semaines).

• Période en entreprise (2 semaines).

• Module 3. Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois : préparation des outillages et équipements pour un chantier de construction bois - implantation et préparation des ouvrages – manutention des charges avec un chariot élévateur de chantier (4 semaines).

• Période en entreprise (2 semaines).

• Module 4. Monter une structure bois : positionnement, stabilisation et réglage d’un sous-ensemble structurel bois - assemblage et ancrage les sous-ensembles structuraux d'une construction bois (5 semaines).

• Session d'examen (1 semaine).

La certification : La réussite aux épreuves permet d'obtenir le titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) de charpentier bois.

Pour en savoir plus et connaître les prochaines sessions de formation, rendez-vous sur : https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/charpentier-bo-1

Coordonnées

Afpa *1 allée Jean Griffon*
31400 TOULOUSE *09 72 72 39 36*
Voir le site